

son refus de quitter le prie-Dieu, il sortit lui-même de l'église avant la fin de la messe, et ne voulut pas assister au banquet qui suivit. Pour comble de malheur, les dames de la ville, ayant trouvé une porte ouverte ou peut-être forcée une légère clôture de bois, entrèrent dans le couvent pendant le dîner, allèrent au réfectoire et quêtèrent le long des tables."

Cette aventure fit grand bruit dans la ville, et l'évêque interdit l'église des Récollets. Les Pères se soumièrent d'abord à la sentence du prélat, mais ils violèrent, deux mois après, l'interdit, se virent frappés d'un second qu'ils refusèrent de garder, et le scandale fut porté à son comble. Le calme finit pourtant par succéder à la tempête, et les bons pères Récollets qui avaient eu un moment d'oubli, et même de vertige, reprirent avec un nouveau zèle leur ministère de paix et d'édification. Un bon nombre d'entre eux exercèrent le ministère curial dans différents endroits du district de Québec et de Montréal. Comme on l'a vu dans nos notes historiques sur le comté de Kamouraska, la Rivière-Ouelle eut deux Récollets pour curés, Sainte-Anne en eut un ; le Cap Saint-Ignace en eut quelques-uns, ainsi que plusieurs autres paroisses qu'il serait trop long d'énumérer.

Il n'y a rien de remarquable dans leur histoire jusqu'en 1759.

La prise de Québec par les Anglais, fut pour les Récollets et les autres communautés un événement fatal, où ils perdirent presque tous leurs biens. Le traité de 1763, leur permettait d'exister, mais il leur défendait de recevoir de nouveaux membres ; l'extinction complète de l'ordre n'était plus qu'une affaire de temps.

Le 6 septembre 1796, un incendie dévora la chapelle et le couvent des Récollets. "Le gouvernement, dit M. de Gaspé, prit aussitôt possession de l'emplacement et des masures ; et quelques jours après le désastre, des cabanes dans lesquelles on vendait toute espèce de liqueurs, étaient érigées dans leur beau verger."

Il y avait alors à Québec deux pères, le P. Berey, supérieur, un autre père et quinze frères laïcs, parmi lesquels, le frère Louis, dont M. l'abbé Trudelle nous raconte la vie.

"Pendant quelques jours après le désastre, dit encore M. de Gaspé, on vit errer les pauvres moines près des ruines du monastère dans lequel ils avaient trouvé un asile contre la tourmente de la vie. Ils se promenaient, tristes et pensifs, près des voûtes où ils avaient espéré que leurs cendres seraient mêlées avec celles de leurs devanciers qui avaient rendu tant de services à la Nouvelle-France. Un mois après ce sinistre, on voyait à peine trois capuchons dans toute la ville de Québec : les fils de saint François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie comme les autres citoyens. Ceux des moines qui avaient fait des études, comme le frère Lyonnais, prirent la soutane et furent ordonnés prêtres ; ceux qui avaient une instruction suffisante dirigèrent des écoles, et les autres s'occupèrent de travaux mécaniques ou d'agriculture. Chose extraordinaire ! la langue empoisonnée de la calomnie ne chercha jamais à ternir la réputation de ces hommes vertueux."

Nous savons que le frère Paul mourut en novembre 1848, à l'Hôpital-Général de Montréal. La même année mourut, à Québec, le frère Louis. Le frère Marc résidant à Saint-Thomas de Montmagny mourut en 1849, et fut par conséquent le dernier représentant de son ordre en Canada.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la biographie du frère Louis, le dernier des Récollets à Québec.

CAUSERIE AGRICOLE

De l'ensilage.—Suite

DU HACHAGE

La question des hache-maïs ou hacheurs est des plus importantes. La maison Albaret, de Liancourt, Oise, France, en construit de très puissants ; desservis par une machine de la force de 8 chevaux, ils débitent, affirme-t-on, en une journée 220,000 à 225,000 lbs de maïs haché en morceaux de 2 1/2 de pouce. On trouve chez les représentants à Paris de maisons anglaises, M. Litter, MM. Decker & Mot, etc., des hache-maïs puissants dont la solidité et bon agencement ont fait leurs preuves. Pendant longtemps, j'ai demandé la combinaison du hache-maïs avec un élévateur, de manière à n'en faire qu'un seul instrument. M. Albaret a résolu ce problème dans l'appareil dont le Journal d'Agriculture a donné la description suivante :

Le hache maïs de M. Albaret se recommande à la fois par sa solidité et par la régularité de son fonctionnement. Cette régularité est assurée par ce fait que tout le mécanisme dépend de l'action d'un seul organe, grâce à la combinaison d'engrenages différentiels adoptés par M. Albaret. Cette combinaison consiste en la juxtaposition de séries de roues dentées semblables sur deux arbres parallèles disposés de telle sorte que le premier engrenage de l'un de ces arbres et le dernier de l'autre étant cotés sur leurs axes, on obtient, sous un très petit volume de très grandes et faciles modifications de vitesse. On peut grâce à ce système faire varier la longueur de la coupe du maïs, par un embroyage d'une extrême simplicité, obéissant avec la plus vigoureuse exactitude.

Dans la plupart des exploitations où l'on ensile du maïs ou d'autres fourrages verts, une grande difficulté est de trouver, sur les bords du silo, une place convenable pour l'installation de l'appareil de hachage. Tantôt on le place sur la crête du mur, et alors la difficulté est d'élever les charges de voitures à cette hauteur : tantôt on le laisse sur le sol et alors il faut monter les fourrages hachés. Pour obvier à ces inconvénients, M. Albaret a adopté à ses hache-maïs un élévateur qui complète le travail de ces instruments. Le fourrage haché tombe dans un tambour, où l'élévateur le saisit pour l'entraîner au-dessus d'un mur de 6 ou 9 pieds de hauteur et le faire retomber de l'autre côté. C'est par des augets en bois que le fourrage est élevé dans le tambour. Les mou-